



## BMCI

### Taux de crédits immobiliers

Nouvelle grille tarifaire des taux des crédits immobiliers dans le cadre de la convention conclue entre la banque BMCI et la Fondation pour la Promotion des Oeuvres Sociales du Personnel du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime - Département de l'Agriculture -

Les taux ci- après sont revus à la hausse, suite à la révision du taux directeur.

Durée	Montant	Taux fixe	Taux variable	Taux variable Cape
< = à 7 ans	<=500 Kdhs	4.70 %		
	>500Kdhs et <= 1Mdhs	4.50 %		4.50% ( avec CAPE à 5.25% et FLOOR à 4.00%) 4.30% ( avec CAPE à 5.05% et FLOOR à 3.80%)
	>1 Mdhs	4.30 %	4.20 %	
> 7 ans et <= 15 ans	<=500 Kdhs	4.90%		
	>500Kdhs et <= 1Mdhs	4.70%		4.50% ( avec CAPE à 5.25% et FLOOR à 4.00%) 4.30% ( avec CAPE à 5.05% et FLOOR à 3.80%)
	>1 Mdhs	4.50%	4.20 %	
> 15 ans	<=500 Kdhs	5,15%		
	>500Kdhs et <= 1Mdhs	4.95%		4.50% ( avec CAPE à 5.25% et FLOOR à 4.00%) 4.30% ( avec CAPE à 5.05% et FLOOR à 3.80%)
	>1 Mdhs	4,65%	4.20 %	

\*Les nouveaux taux sont appliqués à partir du 05 Juillet 2023.

